

Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 2455/05/2022 JCTYC
Date du repérage : 30/05/2022

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habitabilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Bouches-du-Rhône**
Adresse : **3 Rue des Serbes**
Commune : **13500 MARTIGUES**
**Section cadastrale AB, Parcelle(s) n°
294,**
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Etage 2, 3. Lot numéro 3, 4,

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : . **SCI JCTYC**

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **SAS HERBETTE-OUTRE-MOYA-TEDE-
MARCOT**

Repérage

Périmètre de repérage : **Un appartement en duplex.**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **M. TENA vincent**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **Alpes diagnostics**
Adresse : **240 Montée des vraies richesses**
04100 Manosque
Numéro SIRET : **794071233**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **Axa assurances**
Numéro de police et date de validité : **6046945004 /**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale : 43,36 m² (quarante-trois mètres carrés trente-six)
Surface au sol totale : 49,80 m² (quarante-neuf mètres carrés quatre-vingts)

Résultat du repérage

Date du repérage : **30/05/2022**
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant
Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Maître MOYA
Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Lots	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
1er étage - Cuisine	3	31,40	31,40	
1er étage - Placard chauffe eau palier	3	0,28	0,53	Surface occupée par un chauffe eau fixe.
1er étage - Salle de bains	3	3,20	3,20	
1er étage - Escalier / trémie	3	0	3,07	Pièce dont la fonction l'exclut de la surface habitable.
Résumé du lot : 3 - Surface Carrez 34,88 m ² - Surface au sol 38,2 m ²				
Parties de l'immeuble bâties visitées	Lots	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
2ème étage - Pièce	4	8,48	11,60	Hauteur inférieure à 1,80m.

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

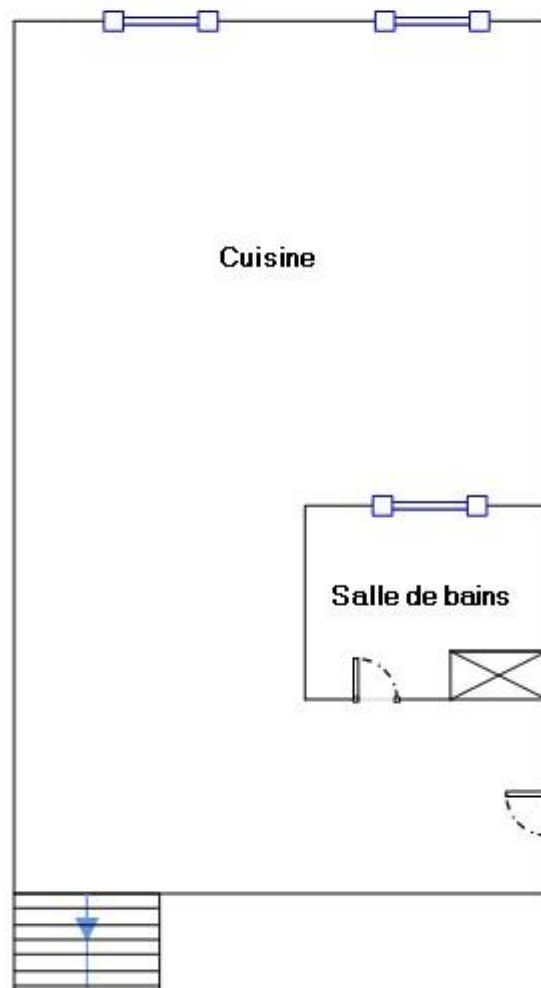
Surface loi Carrez totale : 43,36 m² (quarante-trois mètres carrés trente-six)
Surface au sol totale : 49,80 m² (quarante-neuf mètres carrés quatre-vingts)

Fait à **MARTIGUES**, le **30/05/2022**

Par : M. TENA vincent



— 1er étage —



— 2ème étage —

